



Procès-verbal du Conseil d'établissement Centre Lartigue

DATE : Mercredi 8 juin 2022

HEURE : 14 h 30 à 16 h 30

Réunion tenue en virtuel

Étaient présentes :

- Nataly Turcotte, directrice
- Véronica Islas, présidente
- Marie-France Raymond-Dufour, Accent international
- Annelyste Roussel, CP
- Neli Guedova, enseignante
- Lise Quirion, enseignante
- Smith, Jason, élève
- Atienza, Evangeline, élève
- Lise Langlois, secrétaire de gestion

Absentes :

- Marie-Aline Vadius, directrice adjointe

		Proposition d'ordre du jour	Suivis
14h30	I	1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue Marie-France Raymond-Dufour anime la rencontre en remplacement de madame Islas.	
	D, V	2 Lecture et adoption de l'ordre du jour Correction de la date au point 3 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marie-France Raymond-Dufour et secondée par Annelyste Roussel	
	D, V	3 Lecture et adoption du procès-verbal du 11 mai 2022 Correction du nom de l'organisme « accent international » L'adoption du procès-verbal est proposée par Marie-France Raymond-Dufour et secondée par Neli Guedova	

I : Information
D : Discussion
V : Vote

		Proposition d'ordre du jour	Suivis
	D, V	4 Organisation du conseil d'établissement 4.1 Pas de discussion	
	D, V	5 Dossiers décisionnels 5.1 Budget pro-forma 2022-23 (adoption) Présentation du budget par Mme Turcotte – Détail et sommaire par rubriques. Baisse du nombre de postes enseignants pour la prochaine année. Abolition d'un poste de soir à l'administration. Remanier un poste AB1. L'adoption du budget pro-forma est proposée par Veronica Islas et secondée par Marie-France Raymond-Dufour. 5.2 Frais scolaires (à approuver) Des frais complémentaires de 40 \$ sont chargés deux fois par année. Des frais scolaires de 10 \$ par session seront demandés, mais pour les cours offerts en hybride seulement. Il y aura révision chaque année des frais scolaires demandés. Il n'y aura pas de frais scolaires aux élèves qui suivent la formation tout en ligne. Cette mesure vise particulièrement les niveaux avancés de soir. En cas d'une situation particulière, un élève pourrait avoir une version papier pour faciliter son apprentissage. Les frais scolaires sont demandés lorsqu'il y a du matériel en version papier remis aux élèves. Approuver pour tous les membres du CÉ.	

		Proposition d'ordre du jour	Suivis
	D	<p>6 Dossiers consultatifs</p> <p>6.1 Offre de formation 2022-23 Dépôt du document « Consultation Conseil d'établissement du Centre Lartigue – Offre de formation 2022-23 ». Les enseignants ont été consultés en CPEPE. Le centre de services scolaire ne souhaite pas de cours en ligne de jour. Pour les cours du soir, nous conservons la même offre qu'en ce moment, pour faire une continuité avec la situation actuelle. Les ateliers sont offerts en présentiel, car ils suivent les offres du matin.</p>	
	I	<p>7 Dossiers informatifs</p> <p>7.1 Mouvement du personnel Un poste d'agent de bureau de soir a été aboli pour créer un poste qui combine une période de travail de jour et de soir. Le poste est pourvu. Le concierge de jour doit partir (supplanté) et abolition de l'aide-conciergerie de soir. Nous avons affiché un poste de conseiller en formation scolaire (CFS). Le poste de technicien.ne en éducation spécialisé (TES) sera à 4 jours et il est déjà pourvu.</p> <p>7.2 Session été Nous n'offrirons pas tous les niveaux pour la session d'été. De jour : nous aurons des niveaux 1 à 4b De soir : nous aurons des niveaux de 1 à 5.</p> <p>7.3 Projet de développement Projet en santé – aide à domicile DEP – intègre le niveau 5 avec la formation du DEP. Devrait t démarrer en septembre. Partenariat possible avec le Centre Génération emploi.</p>	
		<p>8 Varia aucun point ajouté</p>	

		Proposition d'ordre du jour	Suivis
3 h 45		9 Levée de la rencontre Dernière rencontre de l'année 2021-2022. Mot de la fin des participants et un merci particulier aux élèves. Neli Guedova propose la levée de la rencontre, secondée par Lise Quirion.	

Signature de la présidente du CÉ : _____ Date : _____

Signature de la direction : _____ Date : _____